

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

BULLETIN N° 7 DU 29 AOUT 1992

BULLETIN PROTECTION DU MAIS SEMENCE
édité avec la collaboration
du SYNDICAT DE PRODUCTEURS DE MAIS SEMENCE "ARMAGNAC - BIGORRE"

MAIS

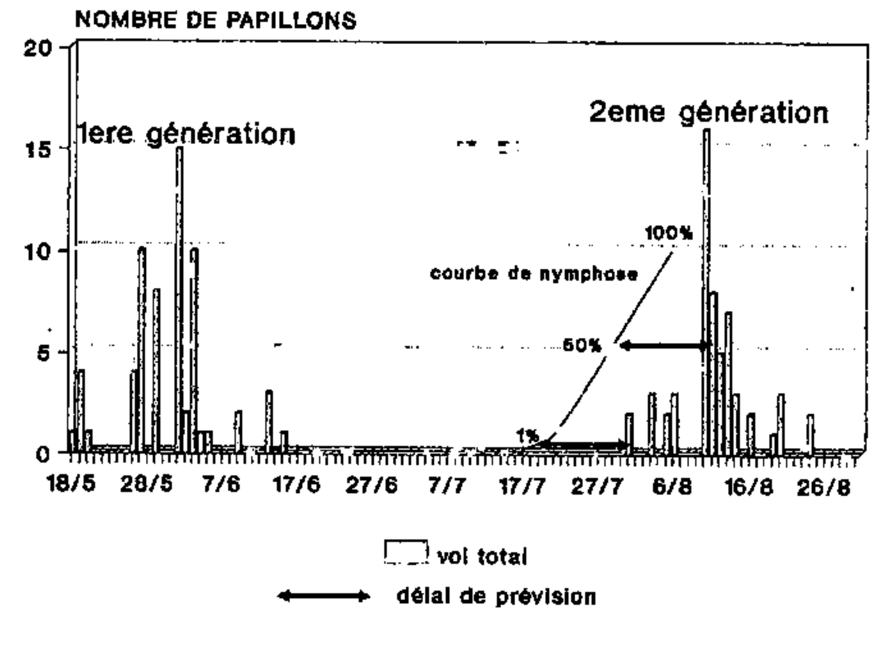
SESAMIE

Situation — Fin du second vol en cage d'élevage. Les dates de vol prévues ont été confirmées dans les faits.

Méthodologie — Les délais de prévision exacte dont nous avons disposé ont été reportés sur les graphes ; en première génération, ces délais sont plus longs.

Préconisation — ***Toute intervention est désormais inutile sauf dans les rares situations à deux applications et ce avant le 31 août (conformément aux préconisations du bulletin n° 6 du 6 août 1992).***

VOL DE LA SESAMIE
cages d'élevage



PYRALE

Situation — Début du second vol autour du 10 août ; ce vol se poursuit actuellement et devrait se terminer d'ici la fin août.

Préconisation — ***Les traitements sésamie réalisés selon nos préconisations devraient contrôler la pyrale.***

VOL DE LA PYRALE
cages d'élevage

